

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

M22- 0025131

182402

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1968 Société : ROYAL AIR MAROC
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : MME EZZAIM MAFTAHA
 Date de naissance : 02-08-1979
 Adresse : 300 Bd de Bordeaux - Cas.
 Tél. : 05 22 22 51 07 Total des frais engagés : 353,50 + 800 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :
 Date de consultation : 30 OCT, 2023
 Nom et prénom du malade : EZZAIM Maftaha Age: 72 ans
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie : Dermabse
 Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 12 / 11 / 2023

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30 OCT 2023	C	1	250	<i>Lois</i> <i>grah</i>
04 NOV 2023	C	1	250	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur de Pharmacie Date Montant de la facture

Pharmacie Argane
Nezha El Aoud
Droguerie Pharmacie
199 Bd Bourdeaux Casablanca
Tél: 05 22 49 21 71 / 72 - Fax: 05 22 26 19 13

092010982
ABAD EL ANDALOUSI MOHAMMED
Pharmacie EL ANDALOUSI MOHAMMED
2 Bd Bourdeaux Casablanca
Tél: 05 22 26 19 13 - Fax: 05 22 26 19 13

30/10/23
353,30
04.11.2023
297,00 D.H.

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue Date Désignation des Coefficients Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien Date des Soins Nombre des Honoraires Montant détaillé des Honoraires

A M P C I M I V

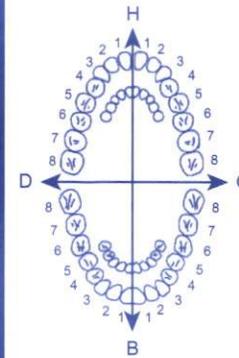
RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES Dents Traitées Nature des Soins Coefficient



COEFFICIENT DES TRAVAUX

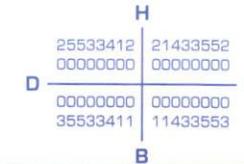
MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

O.D.F. PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE



COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Hassane SBIOUI

Ancien Médecin au 1^{er} Bataillon Médical Militaire

Ancien Médecin Major de la marine royale

Médecine générale

Chirurgie dermatologique

Echographiste et doppler couleur abdominale et gynéco-obstétricale

Traitement de la douleur

Centre de vaccination pour enfants et adultes

Traitement des maladies névrotiques psychiatrique

Psychothérapie de soutien

Diabète et maladies gériatriques

الدكتور الحسن السبيوي

Casablanca le

04 NOV. 2023

297.00

Symbicort 200

1 - 0 - 1

ABBAD EL ANDALOUSSI Kacem
Pharmacie RIAD SALAM
2, Bd La Corniche - Ain Diab
Tel : 0522 36 92 89 - Casablanca

الدكتور الحسن السبيوي
Docteur Hassane SBIOUI
88, Bd Mohammed El Meknassi Bourgogne Casa
88 شارع محمد المنكاسي بوركون البيضاء
Tél : 05 22 26 91 80

SYNTHEMEDIC

22 rue Koubeir benou el souam roches
noires casablanca

SYMBICORT TURBUHALER

200µg Pde pnh

Flacon de 120 doses

104/14 DMP/21NRO P.P.V. 297,00 DH

6 118001 02706

9 = 297.00 DH

Docteur Hassane SBIQUI

Ancien Médecin Major de la marine royale
Ancien Médecin au 1^{er} Bataillon Médical Militaire

الدكتور الحسن السبيوي
سابقاً طبيب ماجور بالبحرية الملكية
سابقاً طبيب بالفيلق الأول للقوات المسلحة الملكية

Chirurgie dermatologique

Echographiste

(Échotomographie doppler couleur abdominale et gynéco-obstétricale)

Traitement de la douleur

Traitement des névroses psychiatriques

Traitement du diabète et de la thyroïde

جراحة الجلد

الفحص بالصدى العام

الفحص بالصدى و الدوبلير الملون

دراسات عليا في علاج كل أنواع الألم

علاج الأمراض النفسانية

علاج السكري و الغدة الدرقية

RRZAM Hattah

Casablanca le 30 OCT. 2023 الدار البيضاء في

88,00

Hydralin tablette unte
Lundi et Mercredi

S.V

140,00

Mebo per

S.V

125,30

Enflurane

S.V

Dr. Hassan Sbioui
Docteur Hassane SBIQUI
88, Bd Med El Mknassi Bourgogne Casa
88 شارع محمد المكناسي بوركون البيضاء أضا
Tél : 05 22 26 91 80

T: 353,30

Pharmacie **Argane** Nezha El Aoud
Docteur en Pharmacie
199 Bd Bourdeaux Casablanca
Tél 05 22 49 21 74 + 72 - Fax 05 22 26 19 18

MERCREDI
الاربعاء wednesday

23

Mars

12 safar

J 82

INFLUVAC[®]
TETRA
Saison 2023/2024

Maphar
Bd Alkimia N° 6, Q1,
Sidi Bernoussi, Casablanca
INFLUVAC Tetra Susp inj
SER Pre-Remplit 0,6ML B1
P.P.V: 125,30 DH

6 118001 185511

10

11 Pour les indications, les contre-indications, Les effets secondaires, La posologie, voir notice

PPV: 140,00 Dhs

AMMN: 318/12 DMP/21/NCF

mebo 0,25%

Pommade dermique
Tube de 30 g

6 118001 010110

15

16

17

18

19

Mars

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8					
14	15					
21	22					
28	29					

PPC 88,00 DH

LOT

A UT AV

Hydralin
GYN